Grésivaudan Nord Environnement

GRENE

Rapport moral 2015-2016

Au cours de sa troisième année d’existence, le GRENE a consolidé son positionnement et ses réseaux, et poursuivi diverses actions : communication, veille et évaluation d’impact, renforcement du réseau.

**Objectifs généraux, positionnement du GRENE**:

Conformément à la feuille de route inscrite dans ses statuts, le GRENE assure des missions de veille environnementale, avec sorties sur le terrain (enquêtes), information du public (site web, tenue de stands), intervention auprès des acteurs. L’ensemble de l’activité est conçu comme une médiation, participant à la construction d’un dialogue environnemental au plus près des territoires, en bonne articulation avec les structures compétentes. Au-delà du constat des faits, nous cherchons à connaître le contexte, de manière comprendre les dysfonctionnements pour intervenir au bon niveau. Le GRENE exprime un souhait citoyen de participer de façon intégrée et continue à la gouvernance environnementale des territoires, de façon complémentaire (et médiatrice) aux « collectifs » informels qui peuvent surgir dans une affaire particulière. Il se positionne comme structure de lien (tête de réseau) entre acteurs de l’environnement du Nord Grésivaudan.

**Communication**

* **Site Web** : Le site internet tenu à jour par Pierre Bancilhon comporte :
	+ Cartographie dynamique des actions : compte rendu et publicité des actions menées : manifestations, veille sur le terrain, communication.
	+ Une cartographie des sites sensibles, dès aujourd’hui consultable, à développer.
	+ *En perspective* une cartographie des compétences : encore embryonnaire, pour le moment liste de diffusion à organiser en fichier plus détaillé : compétences, réseaux, commune de résidence, en intégrant notamment les élus référents chargés de mission environnement sur la vallée.
	+ *En perspective* : une cartographies naturalistes, à développer à partir d’outils

d’autres associations locales avancées comme lo Parvi (Ile Crémieu)

* **Manifestations** : participation à l’écofestival de Lumbin, tenue d’un stand pour faire connaître le GRENE et ses missions, connecter avec les autres associations.
* **Sorties terrain** : après la sortie des Vans, sortie prévue au Granier en deuxième quinzaine de juin. En perspective : une sortie castor ; et problématique carrière à Montbonnot.

**Veille environnementale et évaluation d’impact** (Voir le site internet)

C’est le cœur de l’activité de l’association, dans un rôle qui va de de lanceur d’alerte à la recherche de solutions, jusqu’ à la décision concertée avec la FRAPNA d’engager ou non une contentieux. Quelques dossiers, détaillés sur le site internet, ont marqué l’année.

* Lyon-Turin : dossier qui a donné lieu à une réunion pour prise de position. GRENE ne prend pas position sur l’opportunité du projet. En revanche l’association constate que le Grésivaudan sera sans doute le plus impacté, par une digue en hauteur traversant la vallée : les protections anti-bruit seront une nécessité, ainsi que l’aménagement des talus.

Dossiers en cours

- Abeilles la Terrasse. Des analyses sur des abeilles mortes ont montré l’utilisation de pesticides/fongicides interdits depuis 2007.

- Déchetterie du Touvet : l’intervention de Grene a permis d’accélérer la résolution d’un dysfonctionnement des services de la ComCom.

- Trou bleu de Lumbin : affaire à suivre, pollution possible de la source par l’installation d’un centre équestre.

- Veaux en batterie de Moretel de Mailles => Crêts en Belledonne : capacité 400 animaux, pour une production de 1000 veaux par an

- Parking Prapoutel : contestation, mais sans suites. Impact restant limité. Mais problème de principe.

- Usine de Cheylas : problèmes de nuisances sonores, proche d’une zone naturelle. Sortie faite sur le terrain.

Suivi des actions passées

- Plantations de la voie rapide de Froges : Bonne reprise des rejets, mais plantations en difficulté.

- Déchetterie du Touvet : nouveau dispositif encore précaire ?

- Brûlages au Touvet : baisse des émissions ? (dérogations, mais sur certaines maladies seulement).

- Jarlons : la piste doit être ouverte, la petite pelle : tournée à prévoir.

- Actions à mener

Visite à l’antenne locale du Conseil Départemental, pour évoquer divers dossiers sur la vallée : Rocheplane, Forêt alluviale de l’Isère, coupes rases, Lyon-Turin…

- Carrières (sortie envisagée) Cas de Barrau

- Petits cours d’eau (Craponoz, Chantourne de Bois Claret)

- Coupes rases

- Brûlages : légalité. Propositions de Francis Meneu : faire venir un huissier (officier ministériel) pour une sommation interpellative. Mme Bozonnet, inspecteurs DDT pourraient faire le constat. Pb des chenilles processionnaires.

**Réseau**

FRAPNA :

La stratégie de décentralisation vers des associations locales se poursuit, d’autant plus que les subventions ont fortement baissé suite au au changement de majorité au conseil départemental (3 emplois doivent être supprimés).

LPO : La FRAPNA Isère assure l’information de la LPO sur les dossiers, nous avons pu directement interagir sur un dossier (piste des Jarlons à St Agnès), le contact direct est maintenant établi avec Catherine Giraud, présidente départementale.

Autres associations

* Ecofestival de Lumbin
* Torrents de Chartreuse – à l’occasion de Travaux sur le Craponoz à Crolles. Suivi du contrat de Rivière, et des petits bassins (<10km2) non compris dans ce contrat. Tendance des services RTM à avoir la main lourde et à bétonner, demande de davantage de génie écologique.
* Grainothèque (Les Adrets)
* Fort Barraux : Grain de sable (veille écologique)
* Trait d’union de Crolles
* Tencin : jardin, compost.
* Grésiterra
* A poursuivre : identification, fédération. Le CdC (ci-dessous) est aussi l’occasion de se rapprocher d’autres associations locales.

Collectivités, administrations

* Conseil de développement (CdD) de la Communauté de communes du pays du Grésivaudan (CCPG). Christophe Chauvin y a été intégré en tant que président du GRENE, et est délégué du CdD pour la commission agriculture-forêt. Nous avons le contact avec les représentants des autres groupes de travail, dont celui sur l’eau : le CdD est un lieu d’échange d’information, de discussion sur des dossiers précis, et de là sur des sujets plus larges, le ton est très libre, on a ensuite accès aux élus en étant délégué à la commission. Il n’y a pas de commission environnement (ni d’adjoint référent), l’environnement est donc à instiller dans les commissions, entre diverses associations. La CCPV est aussi une porte d’entrée vers les 47 communes du Grésivaudan. Les actions de la comcom portent sur l’agriculture biologique, les circuits courts, notamment par l’installation de jeunes agriculteurs. Pour cela une préoccupation de récupérer des terres agricoles, qui devrait nécessiter des arbitrages avec la forêt. Mais des agriculteurs locaux motivés se positionnent comme gestionnaires de l’environnement, agricole, forestier et pastoral (Rebuffet, Bœuf…). Cf sortie Portes ouvertes à Laval.
* Commune du Touvet

Le cas du Touvet représente une première collaboration au niveau communal, en lien avec la commission environnement.

* Conseil Général.

Gros changements en cours suite au changement de majorité, principalement au détriment des associations. Contact à prendre avec la représentation locale, cf perspectives.

* Gestion de l’eau.

Renaud Artru représente le GRENE à l’EPTB (Etablissement Public Territorial de bassin : gestion de l’eau) du Gésivaudan. La gestion de l’eau est également en train de se décentraliser, avec coordination régionale et antenne départementale.

* DDT

Contacts sur la réglementation des boisements/défrichements, à l’occasion des actions de la ComCom à Laval sur la récupération de terres agricoles.

**Perspectives 2016-2017**

- Stratégie générale : actualiser la feuille de route

- Veille :

- Achever l’instruction des dossiers pilotes : poursuivre l’instruction des dossiers particuliers, en les mettant à jour : suivi dans le temps. Faire état des améliorations, aller vers la mise en valeur d’opérations positives, d’améliorations. Vers une cartographie des mielieux et réalisations remarquables.

- Organiser la réactivité du GRENE aux futures sollicitations de veille/évaluation d’impact : cellule d’intervention au niveau du bureau, mobilisation rapide de compétences supplémentaires (dont LPO).

- Information :

 - Poursuivre la cartographie dynamique des actions

- réaliser la cartographie des acteurs de l’environnement (compétences, réseaux).

- Faire vivre le réseau via la liste de diffusion (informer des nouveaux articles du site).

- Mettre en ligne des fiches techniques : feux de broussaille (réglementation), travaux du Symbhi. Etat du dossier du TGV Lyon-Turin.

- Conserver le rythme d’une sortie terrain généraliste d’information/contacts (hors veille) par an

- Réseautage :

- Rencontrer les structures compétentes, administrations, sur la base de ces exemples. Rapprocher veilleurs, naturalistes et décideurs. Cas de la CCPG : en l’absence d’adjoint à l’environnement, se rapprocher des communes, et des autres structures susceptibles de porter une telle compétence : les territoires du CG, les PNR. L’objectif est de se positionner comme tête de réseau.

- Actions d’initiative GRENE :

- Elargir l’information sur les feux de broussailles (à l’échelle des communes).

- Relancer le projet de remise en valeur du marais de la FRETTE( APPB). L’idée est de créer un ENS, mais cela suppose le rachat de parcelles privées. Ce site pourrait constituer le but de la prochaine sortie terrain.

La Terrasse, le 21 mai 2016

Le Président

Christophe CHAUVIN